Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern

Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)

Band: 21 (1900)

Heft: 2

Artikel: Congrès international de l'enseignement primaire

Autor: Couturier, Emile / Gréard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Im weiteren Verlaufe der Verhandlungen wurde von allen Seiten als notwendig erachtet, dass die Lehrer an Fortbildungsschulen sich zu einer *Vereinigung* zusammenschliessen, damit der Fortbildungsschule, die bei uns noch in den Windeln liegt, ein kräftiges Wachsen und Gedeihen ermöglicht wird. Über die Art und Weise, in welcher diese Vereinigung zu organisieren ist und inwieweit und in welcher Weise dieselbe Fühlung mit dem Landes-Lehrerverein zu nehmen hat, entspann sich ein lebhafter Gedankenaustausch, der das Ergebnis brachte, dass eine fünfgliedrige Kommission gewählt wurde, die der nächsten Versammlung über diese Sache Vorschläge zu unterbreiten hat.

Die nächste Versammlung findet am 24. März statt.

Es sei noch erwähnt, dass auch der Vorsitzende des Landes-Lehrervereins an den Verhandlungen teilnahm und die erfreuliche Mitteilung machte, dass im *Schulmuseum* auch eine Sammelstelle von Lehrmitteln für Fortbildungsschulen eingerichtet und von Buchhandlungen schon verschiedene Lehrmittel gespendet seien.

Congrès international de l'enseignement primaire.

(Paris, 1900.)

M

Le succès de précédents Congrès internationaux de l'enseignement primaire et l'utilité de leurs travaux, qui ont souvent inspiré de fécondes mesures législatives ou administratives, nous encouragent à faire un nouvel appel, à l'occasion de l'Exposition de 1900, à ceux qui, en France et chez les autres nations, coopèrent à cette œuvre d'un intérêt vraiment universel.

Vous connaissez déjà le profit de ces réunions où chacun gagne, au contact d'hommes consacrés à la même tâche que lui, des idées et des forces nouvelles; où chaque nation peut s'enrichir, dans la mesure qui convient à son régime et à son tempérament propres, de l'expérience des autres nations; où tous, par une mutuelle communication de leurs heureuses tentatives et par un examen commun des problèmes qui attendent encore une solution, peuvent propager le bien qu'ils ont déjà fait et créer quelque nouveau moyen de progrès.

Le Congrès international de 1900, auquel nous serions heureux de vous voir participer, s'ouvrira le jeudi 2 août, pour durer jusqu'au dimanche 5 inclusivement.

Il sera divisé en cinq sections, correspondant aux cinq questions suivantes, mises à l'étude :

1re Question. — L'éducation ménagère. Sa définition, ses limites, son adaptation à chacun des degrés de l'enseignement primaire. Quelles peuvent être, à chacun de ces degrés, les parts respectives de la théorie et de la pratique ? Programme pour chacun des degrés et plan d'ensemble. — Par qui sera donné le double enseignement ? Par un personnel spécial, ou par les institutrices elles-mêmes, préparées à cet effet ?

Rapporteurs : M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, et Mme Brès, inspectrice générale des écoles maternelles.

2e Question. — De la fréquentation scolaire. La non-fréquentation et la fréquentation irrégulière. Insuffisance de l'action de la loi de 1882 en France. Moyens à employer pour augmenter cette action ; moyens d'ordre législatif, d'ordre administratif, d'ordre pédagogique. — Etat de la fréquentation scolaire chez les principales nations.

Rapporteurs : MM. Cazes et Jost, inspecteurs généraux de l'instruction publique.

3e Question. — De l'éducation morale. Son objet, ses principes, ses méthodes et ses procédés ; parts respectives de la théorie et de la pratique. Sa place dans l'ensemble du programme, ses liens avec les autres parties.

Rapporteurs : M. Jules Payot, inspecteur d'académie de la Marne, et Mlle Billotey, professeur à l'école Edgar-Quinet.

4e Question. — De l'enseignement primaire supérieur. Son objet ; ses limites : moyens de l'adapter aux intérêts régionaux et locaux.

Rapporteurs : MM. Lévêque, directeur de l'école Jean-Baptiste-Say, et Petit, directeur d'école primaire à Nancy.

5e Question. — Des institutions post-scolaires : cours d'adultes, conférences et lectures publiques, patronages et associations amicales, sociétés scolaires de secours mutuels et de retraites. — Moyens d'en assurer l'existence et le développement, de les multiplier, de les grouper.

Rapporteurs : M. Cavé, vice-président de la *Ligue française de l'enseignement,* et MM. Gilles et Edouard Petit, inspecteurs généraux de l'instruction publique.

Les auteurs des mémoires sont invités à faire suivre leurs conclusions de projets de résolution.

Les mémoires devront tous être adressés, avant le 1er mai 1900, à M. Trautner, directeur d'école communale à Paris, 20, rue Etienne-Marcel, secrétaire de la Commission d'organisation, qui les transmettra ensuite aux rapporteurs compétents.

Pour que cette transmission soit possible, il est nécessaire que chaque mémoire ne vise qu'une seule question.

Nous vous adressons, sous ce pli, avec un exemplaire du règlement, un bulletin d'adhésion que nous vous prions de vouloir bien, si vous devez assister au Congrès, remplir suivant les indications qu'il contient, et renvoyer à M. Marguery, trésorier, 36, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Secrétaire général
de la Commission d'organisation,
Emile COUTURIER,
Inspecteur général de l'instruction publique.

Vu:
Le Président,
GRÉARD,
Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
Président du Conseil de l'Université.

Pour copie conforme:
L.-R. TRAUTNER,
Directeur d'une école publique,
Membre du Conseil départemental de la Seine,
Secrétaire de la Commission.

AVIS.

La Commission du Congrès signale à tous ceux qui doivent y prendre part (inspecteurs d'académie et inspecteurs de l'enseignement primaire, directeurs d'écoles normales et d'écoles primaires supérieures, membres des Comités des œuvres complémentaires de l'école) l'intérêt qu'ils auraient à se réunir pour étudier préalablement les questions mises à l'ordre du jour.

Il serait notamment utile qu'ils voulussent bien s'entendre pour désigner les personnes les mieux préparées à présenter en des conclusions précises le résultat des délibérations prises en commun.